



Safety chez Swisscom

Règle "Manipulation du plomb" (055)

© SiBe Safety Swisscom Konzern



Safety chez Swisscom

Règle "Manipulation du plomb" (055)



Dangers

Intoxication, maladies liées à une intoxication au plomb (le plomb est considérée comme substance nocive selon l'art. 14 OPA annexe 1)

Historique des télécommunications

- Dans le secteur des télécommunications, les anciens câbles étaient utilisés avec des gaines en plomb – une fois que toutes les lignes étaient reliées, un manchon en plomb était formé;
- Inconvénients du plomb: **les procédés dans lesquels le plomb et ses composés interviennent, notamment sous forme de poussière, de fumée ou de vapeur** (le Pb métallique s'évapore à partir de 550°C), **sont particulièrement dangereux.**





Safety chez Swisscom

Règle "Manipulation du plomb" (055)

Risque pour la santé: maladies liées au plomb

- Les maladies liées au plomb ou à ses composés inorganiques sont en recul depuis une trentaine d'années, suite à:
 - l'amélioration des mesures de protection
 - la surveillance par la médecine du travail
 - l'évolution des technologies
- L'absorption du plomb métallique et de ses composés inorganiques par l'organisme se produit **par inhalation ou ingestion** (l'absorption orale est souvent due à une mauvaise hygiène, p.ex. sous l'effet d'un contact de la main avec la bouche, en mangeant/buvant/fumant)
- La maladie aiguë consécutive à une exposition au plomb ou à ses composés inorganiques **est relativement rare**





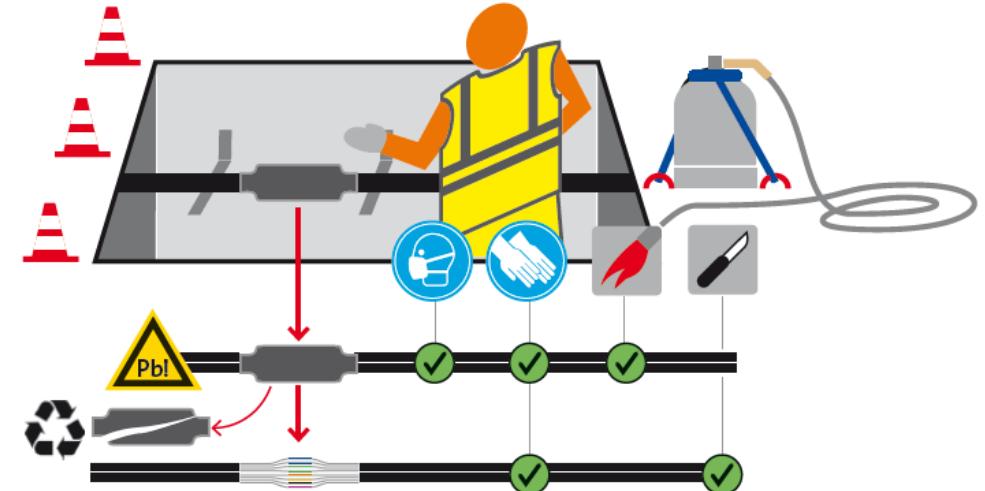
Safety chez Swisscom

Règle "Manipulation du plomb" (055)



EPI: Manipulation de câbles et de manchons en plomb

- Porter des gants qui protège aussi contre blessures
- Porter un masque de protection de la classe de filtration FFP2 (changer de masque chaque jour)
- Les collaborateurs sont tenus de veiller au rangement de tous les EPI dans un endroit sec et exempt de poussière ainsi qu'à leur entretien et leur utilisation corrects
- Femmes enceintes/maires qui allaitent: travaux interdits!



Hygiène

- Après/en cas d'interruption d'une activité impliquant du plomb → **TOUJOURS se laver les mains & le visage!**
- Vêtements de travail sales → **doivent être enlevés et lavés plus tôt qu'au rythme habituel** (à ranger séparément des vêtements de ville)
- **Dans les zones exposées au plomb il est INTERDIT** → da manger, de boire, de mâcher du chewing-gum (y compris le stockage d'aliments et de boissons)